

# **COMMUNE DE POISSON**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 26 MAI 2016 à 20 h 30**

**Présents** : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, MELINE Nicole, SOLEYMIEUX Aimé, AUPECLE Mathilde, AUDUC Jean-Marc, BRIVET Isabelle, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

**Excusé(s)** : DESCHARMES Frédéric

**Absent(s)** : Néant

**Secrétaire de séance** : AUPECLE Mathilde

---

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 07/04/2016.

#### **DELIBERATIONS**

**- Le CM délibère favorablement pour :**

- \* établir un virement de crédits au budget communal ;
- \* modifier le tableau des effectifs du personnel communal au 01/01/2016 du fait du changement de grade d'une employée ;
- \* fixer le montant des frais de fonctionnement de l'école à 650 €/an/enfant pour la prochaine année scolaire et charge le Maire de récupérer les sommes dues par les communes de résidence (Versaugues : 1 élève). Cette somme ne représente que le tiers des frais réels par enfant mais le CM suit la décision prise en 2014 conjointement avec ST YAN et VERSAUGUES afin d'harmoniser les coûts.
- \* demander le raccordement de réseau ERDF, aux frais du propriétaire, afin de desservir une habitation en projet de rénovation faisant l'objet d'un permis de construire accordé.

#### **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS**

**Commission environnement** : Christèle CLEMENT remercie les membres de la commission et les conseillers qui ont donné de leur temps pour aider aux plantations de printemps.

**Commission des travaux bâtiments** : Les travaux de réfection de l'entrée et des toilettes de la salle communale sont terminés. Les travaux de plâtrerie-peinture du logement de l'école primaire vont débuter en juin. Ce logement pourra être reloué début septembre.

**Commission voirie** : La commission ne s'est pas réunie depuis la dernière réunion mais Jean-Paul BRIVET précise qu'il sera nécessaire de procéder à un nouveau recensement des propriétaires de bois longeant les voies communales afin de leur adresser un courrier pour leur rappeler leurs obligations en matière d'élagage. Du remblai a été commandé et les travaux annuels de voirie assurés par la CCPLM (Communauté de Communes de PARAY LE MONIAL) seront exécutés fin juin, début juillet. Un courrier sera également adressé à des riverains de la voie communale du Grand Bois afin de leur demander de bien vouloir procéder à des élagages.

**Le CM prend connaissance :**

- des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal ;

#### **PERIMETRE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**Le Maire informe le CM :**

- qu'il est nécessaire de se prononcer sur le périmètre de la future Communauté de Communes, présenté par M. le Préfet suite à la proposition de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en date du 1<sup>er</sup> février 2016.

Issue de la fusion des Communautés de Communes de Digoïn Val de Loire, Paray-le-Monial, du Charolais et de la commune nouvelle de Le Rousset-Marizy, cette nouvelle structure regrouperait 44 communes et 77 délégués ;

- qu'il **ne peut répondre** aux différentes questions des conseillers concernant les compétences, les incidences financières ou la gouvernance du futur EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) **en raison d'un manque d'informations** ;

**Le Maire propose au CM d'ajourner sa décision** et de la remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil Municipal.

Le CM accepte cette proposition.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Jean-Marc AUDUC informe le CM que les 21 agriculteurs engagés dans la création d'une usine de méthanisation à Vitry-en-Charollais ont décidé de dénoncer la convention qui les liait à la Société Naskeo, porteuse du projet. Ils déplorent un manque d'informations de la part de l'entreprise et regrettent de ne pas avoir été consultés par les services de l'État lors de l'examen du dossier. En l'état actuel, Naskeo n'apporterait pas les informations et garanties attendues.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 23/06/2016 à 20 h 30.**

Le Maire lève la séance à 22 h 30  
Fait à Poisson, le 26/05/2016

Le Maire,  
J. GUYOT de CAILA

